



### CONDITIONS PARTICULIÈRES

CONTRAT

#### ASSURÉ (NOM ET ADRESSE POSTALE)

PLOMBERIE J-Y PAQUET INC.  
207-2073 AV BRANLY  
QUÉBEC QC G1N 4C7

#### VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

FORTIN, OUELLET ASSURANCES INC.  
701 DES ROCAILLES 1ER ÉTAGE, QUÉBEC QC G2J 1A9

(09490)  
(418) 623-2734

#### DURÉE DU CONTRAT

Du 2020/03/14\* Au 2021/03/14\* exclusivement (\* À 0h01 heure normale à l'adresse de l'Assuré indiquée ci-dessus.)

#### PRIME(S) DU CONTRAT

Situation Adresse	Prime facturée(\$)	Prime de la durée du contrat	Prime totale(\$)
1 2073 AV BRANLY, BUREAU 207, QUÉBEC QC G1N 4C7	12 698	12 698	12 698

ASSUJETTI AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET AUX CONVENTIONS PARTICULIÈRES - A0110



#### ADRESSE - ACTIVITÉ(S) - GARANTIE(S) - SITUATION 1

Adresse : 2073 AV BRANLY, BUREAU 207, QUÉBEC QC G1N 4C7  
Activité(s) de l'Assuré : Plombier  
Activité(s) par des tiers : Bureaux

Garantie	Formulaire No.	Règle prop. %	Franchise (\$)	Montant (\$)	Prime (\$)
<b>ASSURANCE DES BIENS</b>					
Contenu de toute description - Formule Étendue	B1000.03	90	500	11 000	incluse
Valeur à neuf - Matériel	B1340.01			inclus	incluse
Objets divers - Formule Étendue	B1170.01	100	1 000	14 000	incluse
Signature des Propriétaires d'Entreprise - Avantages Bonifiés	B1505.05		500	inclus	incluse
<b>ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE</b>					
Garanties A - B - C MONTANT GLOBAL GÉNÉRAL par période d'assurance	R4000.04		5 000	5 000 000	incluse
Garanties A - C Dommages corporels et dommages matériels - Montant par sinistre	R4000.04		5 000	5 000 000	incluse
Risque Produits / Après travaux - Montant global par période d'assurance	R4000.04		5 000	5 000 000	incluse
Garantie B Préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité - Montant par personne physique ou morale	R4000.04			5 000 000	incluse
Garantie C Frais médicaux - Montant par personne physique	R4000.04			2 500	incluse
Garantie D Responsabilité locative - Montant par local	R4000.04		5 000	100 000	incluse
Automobile des Non-propriétaires - F.P.Q. No.6	R4015.01			5 000 000	incluse
Collision d'appareils de lavage	R4020.01		5 000	2 500	incluse
Exclusion des travaux de dégel de tuyaux	R4175.01			inclus	incluse
Travaux de soudage, découpage et autres travaux par points chauds - Engagement formel	R4205.01			inclus	incluse
Avenant pour assuré supplémentaire « Les Sœurs de la Charité »	R4320.02			inclus	incluse
<b>ASSURANCE BRIS DES ÉQUIPEMENTS</b>					
Bris des Équipements	M5000.05		500	inclus	incluse